CHEMINS DE FER

$1.00

EXCURSIONS DU DIMANCHE

A Partir du 29 Mars.

I. C. R. R.

McComb City

ET

Points Intermédiaires.

Quittant la Nlle Orléans à 7:45 a. m

DE RETOUR,

Quittant McComb City à 5:05 p. m

Y. & M. V. R. R.

Baton Rouge

ET

Points Intermédiaires.

Quittant la Nlle-Orléans à 8:00 a.m.

DE RETOUR,

Quittant Baton Rouge à 5.55 p. m

Achetez vos Billets à la "Union Station" Dimanche matin.

JNO. A. SCOTT,
Assistant Agent Général des Passagers.

A. J. McDOUGALL,
Agent de Division des Passagers.

L&N

NOTRE SERVICE A L'EST N'A PAS D'EGAL

Deux Trains Rapides d'un Bout à l'Autre Chaque Jour

Faisant le Voyage le **PLUS PROMPT** Une Bonne Ligne à

CINCINNATI LOUISVILLE CHICAGO

Avec Dortoirs et Chars Ornementés. Tous les Repas dans le Char Réfectoire.

Bureau des Billets, 201 rue St-Charles.
PHONE 4093 M.

2mars—

Queen & Crescent Route | **Changement d'Heures**

PRENANT EFFET LUNDI, 1er JUIN 1908

De la New Terminal Station, rue du Canal

Train No 6 Pour Meridien et stations intermédiaires. Quittera la Nlle Orléans à 6.00 a. m.

Train No 4—Cincinnati, Asheville, St Louis. Train quittera la Nlle Orléans à 7.5 a. m.

Train No 8—Pour Meridien et stations intermédiaires. Quittera la Nlle Orléans à 4.45 p. m.

Train No 2—New York, Cincinnati, St Louis. Train quittera la Nlle Orléans à 7.30 p. m.

Train No 1—De New York, Cincinnati, St Louis. Arrivera à la Nlle Orléans à 10.30 a. m.

Train No 3—De Cincinnati, St Louis. Arrivera à la Nlle Orléans à 9.15 p. m.

Train No 5—De Meridien et stations intermédiaires. Arrivera à la Nlle Orléans à 4:30 p. m.

Train No 9—De Hattiesburg et stations intermédiaires. Arrivera à la Nlle Orléans à 8:30 a. m.

EXCURSIONS DIMANCHE ET MERCREDI pour Hattiesburg et stations intermédiaires. Partiront de la Nlle Orléans à 7.25 a. m.; de retour, arriveront à 7:20 p. m.

Pour renseignements s'adresser aux

Bureau des Billets, 211 rue St-Charles et à la Station Terminale.
TELEPHONE MAIN 4483.

"OZONE ROUTE"

EXCURSIONS

$1.00

ALLER ET RETOUR

DIMANCHES ET MERCREDIS

—De la Nouvelle-Orléans, Lne, à :

Covington,	Florenville Jct.
Claiborne,	Pinemere
Abita Springs,	Ames,
Mandeville Jct.,	Mandeville
St Tammany,	

Train quitte la Terminal Station à 7 15 a. m. Arrive à la Nouvelle Orléans à 7 30 p. m.

Les plus beaux cars vestibules en usage sur tous les trains y compris des cars cafés-salons. Aucun passager transporté entre la Nouvelle Orléans et Slidell et les points intermédiaires.

Pour plus amples informations, s'adresser

G. B. AUBURTIN, A. G. P. A.

705 rue Gravier, sous l'hôtel St Charles (Phone Main 488.)
27 sept—27

Pourquoi n'allez-vous pas aux

MINERAL WELLS ?

THE TEXAS T&P PACIFIC RAILWAY

Seule ligne faisant un service direct

Dallas et Ft. Worth.

Bureau 207 Rue St-Charles.
6ja—

VENTES A L'ENCAN.

W. H. Fitzpatrick

ANNONCE JUDICIAIRE

SPLENDIDE OFFRE POUR PLACEMENT.

Cottage Double en Bois,

1608-1610 RUE SARATOGA,

Entre les rues Terpsichore et Euterpe.

—AUSSI—

DEUX TERRAINS VACANTS,

Sur les Champs-Elysées,

Entre les rues Gérard et Léonidas, ou Lombard.

Succession de Mme Sophie Mengers

No 85,230 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division "D".

PAR W. H. FITZPATRICK, ENCANTEUR—Bureau No 729 rue Union — JEUDI le 16 juillet 1908, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District, Division D, pour la paroisse d'Orléans, daté et signé le 8 juin 1908, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Saratoga, Rampart, Terpsichore et Euterpe, lequel dit lot est désigné par le numéro 11 sur un plan fait par J Pilié, daté le 20 juillet 1840 et déposé en l'étude de A. Mazureau, ancien notaire, et mesurant trente deux pieds de face à la rue Saratoga sur une profondeur de quatre vingt seize pieds onze pouces et six lignes entre lignes parallèles.

Les améliorations comprenant un cottage double en bois connu par les Nos 1608-1610 rue Saratoga entre les rues Terpsichore et Euterpe, contenant de chaque côté trois chambres, cuisine et chambre dans la mansarde; allée sur le côté.

2° Deux certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Champs Elysées, Gérard, Leonidas ou Lombard et Marigny, lesquels lots sont désignés par les numéros trois et quatre, sur un plan dressé par H D'Hémécourt, le 23 novembre 1850, et déposé pour référence en l'étude de A. Baudouin, ancien notaire. Lesdits lots sont contigus et mesurent chacun vingt six pieds huit pouces de face à la rue Champs Elysées sur cent quarante deux pieds dix pouces et deux lignes de profondeur entre lignes parallèles. Etant la même propriété qui a été acquise par le défunt Gebard Mengers par achat de la succession de L. I. Valois, d'après un acte passé pardevant P. E. Laresche, ancien notaire, le 1er septembre 1853.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et la balance s'il y en a, à un crédit d'un an, ou de un et deux ans, à l'option de l'acquéreur, la portion du crédit de ladite vente devant être représentée par des billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés portant 8 pour cent d'intérêt par an, de la date de l'adjudication jusqu'à paiement et garantis par hypothèque et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue avec le pacte de non aliénando et toutes les clauses usuelles de sécurité; 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès, ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police d'assurance devant être transférée au porteur des billets et de payer en plus du montant de son enchère toutes les taxes sur la propriété dû et exigible pour l'année 1908 et déposer 10 pour cent chez l'encanteur au moment de l'adjudication. Les loyers devant être collectés et retenus par le vendeur jusqu'au passage de l'acte de vente. Les actes de vente aux frais de l'acquéreur pardevant William V. Seeber, notaire.

Théo G. Spitzfaden, avocat pour le demandeur.
14 juin—14 21 28—juil 5 12 16

Spear, Escoffier & Spear.

ANNONCE JUDICIAIRE.

4 4 4

Terrains dans une section du Troisième District

S'améliorant rapidement.

Succession de E. Ferretti et épouse.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans Division D—No 85,795.

PAR SPEAR, ESCOFFIER & SPEAR—Louis C. Spear, Encanteur — Bureau 802 rue Perdido — JEUDI, le 23 juillet 1908 à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre Gravier et Union, en vertu de et conformément à un ordre daté le 15 juin 1908, par l'Honorable W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus mentionnée, la propriété suivante, à savoir:

Quatre certains lots de terre dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bagatelle (maintenant Bourbon), Law, Union (maintenant Touro) et Hope, ensemble avec tous les droits, privilèges et servitudes qui y appartiennent désignés par les numéros trois, quatre, cinq et six, d'après un plan de C. A. de Armas, député voyer, le 2 février 1862, et déposé dans l'étude de Arthur Bresard, ancien notaire en cette ville, et d'après lequel plan, les lots trois et quatre se touchent et mesurent chacun vingt sept pieds de face à la rue Law sur une profondeur de cent cinquante neuf pieds, dix pouces et deux lignes, et les lots Nos cinq et six se touchent et mesurent chacun vingt sept pieds de face à la rue Hope sur une profondeur de cent cinquante neuf pieds dix pouces et deux lignes entre lignes parallèles. Laquelle propriété a été acquise par feu Edouard Ferretti des héritiers de feu Antoine Bruguira, par acte pardevant Octave de Armas, ancien notaire, le 13 juin 1868, enregistré au bureau des aliénations registre 95 folio 172.

Termes et conditions—La moitié ou plus comptant, la balance, s'il y en a, à un an de crédit. La portion de crédit de ladite vente sera représentée par des billets de l'acquéreur à son ordre et par lui endossés, portant huit pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'à paiement, garantis par hypothèque spéciale et privilège de vendeur sur la propriété vendue, avec le pacte de non aliénando et toutes les clauses usuelles de sécurité. 10 pour cent d'honoraires d'avocats en cas de procès, et l'acquéreur devra payer en sus du montant de son enchère toutes les taxes sur la propriété dues et exigibles en l'année 1908.

Acte vente pardevant Ulysses Marinoni, Jr., notaire, aux frais de l'acquéreur.

G. M. Horner, avocat.
21 juin—21 28—juil 5 12 19 23

Stroudback & Stern

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Excellente propriété pour Placement.

Résidence en briques à deux étages No 729 rue Race

Entre les rues St Thomas et Chippewa.

Land Development Company of Louisiana Limited vs Jeremiah Sullivan et als

No 84,862—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans — Division B.

PAR STROUDBACK & STERN, Leonard L. Stern encanteur — JEUDI, le 30 juillet 1908, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement de la cour, rendu le 4 juin 1908 et signé le 10 juin 1908, par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.

Une certaine portion de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le Premier District de cette ville, désignée comme ilet 95, borné par les rues Race, Robin, St Thomas et Chippewa, mesurant 29 pieds, 6 pouces de face à la rue Race sur une profondeur de 115 pieds.

Les améliorations comprennent une résidence en briques à deux étages, contenant environ 6 chambres, cour, hangar, etc.

Conditions—Comptant et l'acquéreur devant faire 10 0/0 comptant de dépôt au moment de la vente.

L'acte de vente pardevant Théodore Cotonio, notaire, aux frais de l'acquéreur.
28 juin—28—juil 5 12 19 26 30

VENTES A L'ENCAN.

Geo. St. Paul

ANNONCE JUDICIAIRE.

LES ELEGANTES RESIDENCES SIMPLES

No 626 RUE JULIE—No 729 RUE JULIE,

JEUDI, 13 AOUT 1908, A MIDI,

A la Bourse des Propriétés Foncières, 311 Rue Baronne.

SUCCESSION DE PHILIP FELIX HERWIG.

No 81,618—Cour Civile de District.

EN VERTU d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District daté de la Nouvelle Orléans, Lne 6 juillet 1908, je vendrai à l'heure et à l'endroit mentionné comme suit:

1° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Julie, St Charles, Camp et St Joseph, désigné comme lot No 8 et mesurant environ vingt six (26) pieds, trois (3) pouces de face à la rue Julie, sur cent cinq (105) pieds de profondeur, s'étendant à une allée dans le fond commune à d'autres terrains.

2° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, servitudes, privilèges et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Julie, Carondelet, Girod et St Charles, désigné comme lot No 9, sur un plan de Joseph Pilié, voyer, daté le 21 avril 1840 déposé en l'étude de J. B. Marks, ancien notaire en cette ville.

Ledit lot mesure vingt huit (28) pieds de face à la rue Julie sur cent vingt sept (127) pieds, dix (10) pouces et cinq (5) lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant, et l'acquéreur devant payer pour l'acte de vente pardevant Jules F. Meunier, notaire, et déposer dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication avec

GEO ST-PAUL, Encanteur,
No 137 rue Carondelet.

Girault Farrar, avocat pour les exécuteurs.
12 juil—12 19 26—août 2 9 13

ANNONCE JUDICIAIRE

JEUDI, le 6 AOUT 1908, A MIDI,

A la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne,

Elégante Propriété du Troisième District.

Victorine Lapouche, épouse de Louis Brice, versus Joseph Lapouche et als, mineurs.

No 86 384—Cour Civile de District.

CONFORMEMENT à un ordre de l'Honorable la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée, ledit ordre daté et signé le 24 juin 1908, je vendrai à l'heure et à l'endroit ci dessus mentionné comme suit—

1° Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent, situé dans le troisième district de cette ville, désigné par le numéro 20 de l'ilet No 81 borné par les rues Bienvenue, Dalery, Jumonville et Tricou sur un plan dressé par J. A. D'Hémécourt, daté le 25 juin 1875, déposé en l'étude de A. Barnett, notaire. Ledit lot de terre forme l'encoignure des rues Bienvenue et Tricou, et mesure trente (30) pieds quatre (4) pouces et sept (7) lignes de face à la rue Tricou sur une profondeur et façade sur la rue Bienvenue de cent quatre (104) pieds entre lignes parallèles.

2° Trois certains lots de terre, ensemble avec les dépendances qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Hancock, Delaronde, Tricou et Bienvenue et désignés par les numéros un, deux et trois de l'ilet No cinq, sur un plan dressé par Paul A. D'Hémécourt le 15 avril 1875, ou devis du quel est annexé à un acte passé pardevant André D. Doriocourt, le 6 avril 1875, et mesurant chacun, en mesure américaine, trente (30) pieds quatre (4) pouces et sept (7) lignes de face à la rue Tricou sur cent quatre (104) pieds de profondeur entre lignes parallèles; le lot No un formant l'encoignure des rues Tricou et Delaronde.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant payer en plus de leur enchère les taxes de ville pour l'année 1908 et pour l'acte de vente pardevant J. K. Bailey, notaire, en devant recevoir les loyers qu'après le passage de l'acte de vente et de déposer 10 0/0 du prix d'achat au moment de l'adjudication chez

GEO ST-PAUL,
Encanteur, 137 rue Carondelet.

O. S. Livaudais, avocat pour le demandeur.
Joe. B. Rosser, avocat pour le défendeur.
5 juil—5 12 19 26—août 2 6

Freed & Clesi.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

DEUX COTTAGES SIMPLES,

5531 5533 RUE COLISEE.

Entre les rues Octavie et Joseph.

Robert R. Downs vs les héritiers de Amy Ann Burke et al

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D—No 82 420.

IL sera vendu à l'enchère publique, JEUDI le 16 juillet 1908, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, par Freed & Clesi, N. J. Clesi, Encanteur—en vertu d'un jugement rendu le 27 mai 1908 et signé le 2 juin 1908 par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Une certaine lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Sixième district de cette ville, dans l'ilet No 305, borné par les rues Colisée, Octavie, Perrier et Joseph, ledit lot étant désigné comme lot No 4 de l'ilet No 35 sur le plan de Rickerville, fait par Baisson et Thomas, voyers, le 24 mars 1849, et mesurant trente pieds de face à la rue Colisée sur une profondeur de cent pieds sept pouces et quatre lignes entre lignes parallèles.

Les améliorations consistant de deux cottages simples, chacun sur une moitié du terrain; cette propriété sera préalablement offerte séparément sur une moitié du terrain, chacun ayant quinze pieds de face à la rue Colisée, et alors comme un seul terrain de trente pieds de face et l'offre la plus avantageuse sera acceptée.

Conditions—L'acquéreur devant assumer les taxes pour 1908 au dessus du montant de l'adjudication et de payer pour l'acte de vente pardevant Edward A. Parsons, notaire, et de déposer 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

FREED & CLESI, Encanteurs et Agents de Propriétés Foncières, 836 rue Gravier.

H. W. Robinson, avocat pour le demandeur.
Edw A. Parsons et Louis Hoover, avocats pour le défendeur.
14 juin—14 21 28—juil 5 12 16

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Mme Ellen Stott,

veuve de Jacob Everhart.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans. — No 77,968 — Division E — Attendu que Adolfo Dugue, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Ellen Stott, veuve de Jacob Everhart, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.—Par ordre de la Cour. — THOMAS CONNELL, Greffier—Ernest T. Florance, avocat.
9 juil—9 13 18

Succession de Michael Harrington.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 85,993 — Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en est ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte et tableau de distribution présenté par Adolfo Dugué, administrateur de cette succession ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour — THOMAS CONNELL, Greffier.—E. T. Florance, avocat.
8 juil -8 12 17

Succession conjointe de Daniel, Ellen et Mary Driscoll.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 84,130—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Adolfo Dugue, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier—Ernest T. Florance, avocat.
7 jul—7 11 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE RECEVEUR.

ARBUTHNOT, LATHAM AND CO. versus CAGE DREW CO.

No 86,420—Cour Civile de District.

LUNDI 20 JUILLET 1908, A 10:30 heures A. M.,

Sur les lieux No 614 rue Tchoupitoulas

40 sacs de café, 3 moteurs électriques, coffre fort en fer, meubles de bureau, verrerie, faïence, etc., machines et autres articles trop nombreux pour être mentionnés.

Conditions—Comptant.

GEO. ST-PAUL, Encanteur,
137 rue Carondelet

Lamar C. Quintero, P. S. Gidière, avocats pour les receveurs.
9 juil—9 12 19

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE DE RECEVEUR

Arbuthnot Latham & Co versus Cage Drew Co

No 86.420—Cour Civile de District.

Mardi 14 juillet 1908 à 11 heures A. M.,

Sur les lieux No 614 rue Tchoupitoulas

4 mulets de choix, un bon cheval, 4 wagons, harnais.

Conditions—Comptant.

GEO. ST PAUL, Encanteur.
No 137 rue Carondelet.

Lamar C. Quintero, P. S. Gidière, avocats pour les Receveurs.
3 jul —3 5 12

Willard & Eiseman

ET

H. L. Lazarus, Jr.

VENTE DE RECEVEUR

Du Stock entier de Magasin, Installations, Comptes Courant, Etc.,

—DE LA—

CAVAROC COMPANY, LTD.,

SUR LES LIEUX,

No 209 RUE BARONNE.

A L'ENCAN,

LUNDI, 20 JUILLET,

A 10:30 heures A. M.,

LE STOCK COMPRENANT

Un grand assortiment complet de Vins, Whiskies, Cordiaux et tous les accessoires pour commerce de Liqueurs en gros et en détail.

La vente devant être faite comme suit:

Premièrement—Stock du magasin et installations en bloc.

Deuxièmement—Comptes courant en bloc.

Troisièmement—Quatre (4) barrils de G. & G. et un (1) baril de Private Stock Whisky", évalués séparément.

EN VERTU d'un ordre de l'Honorable Fred D. King juge de la Division B de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, agissant pour l'Hon W. B. Sommerville, juge de la Division D, absent en congé, nous vendrons LUNDI le 20 juillet, à 10:30 heures a. m., sur les lieux No 209 rue Baronne, tous les articles divers de marchandises et meubles de bureau et installations, comprenant le fonds de magasin de la Cavaroc Co. Ltd. Si la vente n'est pas faite en bloc, alors, il sera offert immédiatement en lots, qui seront vendus séparément d'après l'inventaire enregistré en l'affaire ci dessus sujet aux déductions qui seront annoncées à la vente.

Conditions—10 0/0 comptant sur l'adjudication, la balance sur livraison.

WILLARD & EISEMAN.
641 rue Commune, et
H. L. LAZARUS, JR.
712 rue Commune.

Lazarus Michel & Lazarus, Chas Rosen, avocats pour le receveur.
8 juil -8 12 19 20

I. B. Rennyson.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Madame A. L. Howard.

No 84,439—Cour Civile de District. Div. C.

Résidence Double à deux étages, 1421-23 rue Prytanée, coin Melpomène, ilet avenue St Charles et la rue Thalie.

Une résidence simple à deux étages, 1427 rue Prytanée, contigue à la propriété ci-dessus.

A l'encan, MARDI, le 28 juillet, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, à midi.

La résidence double à deux étages contenant de chaque côté 11 chambres, vestibules, office et chambre à bain. Lot 40' 11" de face à la rue Prytanée sur environ 85 pieds de face et profondeur sur la rue Melpomène.

La résidence simple à deux étages comprenant 8 chambres, vestibules, chambre à bain et office. Lot 24' 8" de face à la rue Prytanée sur environ 85 pieds de profondeur. Les mesures des deux lots sont plus particulièrement décrites sur des plans exhibés à la Bourse et la pétition enregistrée en Cour.

La propriété sera vendue sujette au bail à $35 par mois sur chaque résidence expirant le 30 septembre 1908.

Dans l'affaire de la succession de Mme A. L. Howard, No 84,439, Cour Civile de District, Div. C. En vertu de et conformément à un ordre à moi adressé par l'Hon. John St Paul, juge de la Div. C, Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans, signé le 27 mai 1908, je procéderai de vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, MARDI, le 28 juillet 1908, à midi, la propriété ci-dessus décrite.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et la balance, s'il y en a, à 1 et 2 ans de crédit représenté par des billets de l'acquéreur, payables en 1 et 2 ans après le passage de l'acte de vente, avec intérêt au taux de 7 0/0 par an de leur date, le paiement desdits billets devant être garanti par toutes les clauses usuelles de sécurité, l'acquéreur devant assumer et promettre de payer les taxes pour l'année 1908. Les actes de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant Andrew H. Wilson, notaire, dépôt de dépôt au moment de la vente chez I. B. RENNYSON, Encanteur.

J. Zach Spearing, avocat.
24 juin—21 28—juil 5 12 19 26 27 28

VENTES A L'ENCAN

Albert Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Piano, Coffre-fort en Fer et Bijoux. Meubles de maison et choses diverses.

Succession de Helen Rebecca Giles.

No 86,234—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division B.

SERONT vendus à l'enchère, MERCREDI, le 15 juillet 1908, à 11 heures a. m., au local 2415 rue Constance près de la rue Second, en vertu d'un ordre de l'Honorable Fred D. King juge de ladite Cour, daté du 2 juillet 1908, pour le compte de la succession de Helen Rebecca Giles, à savoir:

Un lot de meubles de maison, piano, coffre-fort en fer, bijoux, etc.

Conditions—Comptant.

ALBERT PAUL, encanteur.

Louis H. Burns, avocat.
5 juil—5 1 8 15

Garland Wolfe.

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE DE RECEVEUR

Une Occasion pour Entrepreneur de Bâtiments et Marchands.

Un grand assortiment de valeur de quincaillerie, coutellerie, marchandises en argent et plaqué, stoves de cuisine et de salle, tuyaux et coudes pour stoves, ferblanc, marchandises galvanisées et émaillées, serrures, poignées de portes, pentures, crochets pour châssis, verrous et clous, assortiment de plats et bassinets en fer, ferblanc et porcelaine, outils et ustensiles de jardinier, scies, cuves, baquets, seaux, bailles, assortiment de couteaux de poche et canifs, un magnifique assortiment de peinture, teints et émails pour planchers et meubles, vendu au gallons, demi gallons quart de gallons et autres "cans", huiles et vernis, vitres de fenêtres avec portraits et éponges "kalsomines" préparé, brosses pour peinture et pour blanchir, etc., balances, fil de fer pour basse cour, et fil de fer pour écran, théières et cafetières, etc., pendules, lampes en ensemble avec nombre d'autres articles de fantaisie usuellement trouvé dans des établissements de quincaillerie, matériaux pour construire, etc.

AUSSI

UN JOLI "CASH REGISTER" INSTALLATIONS, COMPTOIRS ET MEUBLES DE BUREAU.

In re G. Pitard & Fils versus Holbrook Hardware Co., Ltd., et B Rosenberg versus R F Holbrook, Nos 85,967 et 86,401—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Div. E.

PAR GARLAND WOLFE Encanteur—Bureau No 326 rue Baronne, JEUDI, le 16 juillet 1908, à 11 heures a. m., sur les lieux No 1520 rue Dryades. En vertu d'un jugement rendu et signé par l'Hon. George H. Théard juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté le 20 juin 1908, il sera vendu à l'enchère publique, à savoir:

Un assortiment de valeur de quincaillerie, marchandises en fer blanc et autres marchandises materielles de construction, peintures, coutellerie, "Cash Register" et articles divers.

Conditions—Comptant.

Frank E. Rainold, avocat pour le receveur.
5 juil—5 12 15 16

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE CONSTABLE

William B. Kohlman vs Mme W. T. Wooden alias Reed et femme Sole.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans —No 34 779—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Wynne Rogers, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Division A, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à mon entrepôt, No 726 rue St Louis, entre les rues Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville, LUNDI, le 13me jour de juillet 1908, à 11 heures A. M., la propriété ci-après décrite, à savoir: Un lot de meubles de maison, etc. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, d'après l'inventaire enregistré dans mon bureau. Conditions—Comptant. WM J. BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans.—Merrick & Lewis, Phillip Heusler et E. J. Schwarz, avocats pour le demandeur.
2 juil—2 7 13

Joseph C. Geary agent vs Robert Woolly.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nlle Orléans—No 34 900—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Val J. Stentz, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, Division B, je procéderai de vendre à l'enchère publique, à mon entrepôt, No 726 rue St Louis, entre Royale et Bourbon dans le Deuxième District de cette ville, le LUNDI 13me jour de juillet 1908, à midi la propriété ci-après décrite, à savoir: Un lot meubles de maison assortis, etc. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, d'après l'inventaire enregistré en mon bureau. Conditions—Comptant. WM J. BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans. Joe A. Casey, avocat pour le demandeur.
2 juil—2 7 13

Jac Levy vs Chas Montaldo and Carlos Biakamp.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans, No 34,913—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Wynne Rogers, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, Division A. Chas Montaldo, défendeur dans cette affaire, je procéderai à vendre à l'enchère publique à mon entrepôt, No 326 Passage de la Bourse, entre les rues Conti et Bienville, dans le Deuxième District de cette ville, le LUNDI, 13ème jour de juillet 1908, à 12:30 heures p. m., la propriété ci-après décrite à savoir: Un lot de meubles de maison, etc. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, d'après l'inventaire enregistré en mon bureau. Conditions—Comptant. Wm J. BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans — Bratner & Manion, avocats pour le demandeur.
2 juil—2 7 13

Charles Benson vs John Meyers.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 33,404—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Val J. Stentz juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, Div. B, je procéderai de vendre à l'enchère publique, devant mon entrepôt, No 726 rue St Louis, entre les rues Royale et Bourbon, dans le 2me District de cette ville, LUNDI, le 13me jour de juillet 1908, à 11:30 heures a. m., la propriété ci-après décrite à savoir:—Un cab Victoria. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée. Conditions — Comptant. WM J. BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans. John S. Fisher, avocat pour le demandeur.
2 juil—2 7 13

ANNONCES JUDICIAIRES

COUR CIVILE DE DISTRICT, paroisse d'Orléans, Division C—No 86,139 — Interdiction de Charles L. Keppler—Jugement.

Cette affaire ayant été présentée ce jour pour être jugée.

Présents: Hy Mooney, avocat pour le pétitionnaire; Edgar H. Bloch, avocat nommé pour représenter le défendeur.

Quand après avoir entendu les plaidoiries, l'évidence et l'avocat, la cour considérant que par ladite évidence et spécialement par le témoignage des experts médicaux Docteurs P. E. Archinard et Oscar Czarnowski il a été pleinement prouvé que le défendeur est incapable de prendre soin de sa personne et propriété et devrait être interdit et pour les raisons également assignées.

Il est ordonné, adjugé et décrété que le défendeur Charles L. Keppler soit et est par le présent décrété incapable de prendre soin de sa personne et de sa propriété, incapable de faire et d'exécuter validement au un acte qui pourrait être exécuté par une personne ayant toute sa raison et conséquemment il est maintenant interdit; tous les frais de ces procédures devant être payés de ses biens.

Jugement lu en cour ouverte le 15 juin 1908.

Jugement signé en cour ouverte le 19 juin 1908.

Signé: JOHN ST PAUL, Juge.

Pour copie conforme:
J. G. LYNCH, Député Greffier.
30 juin—30—juil 7 14 21 29

VENTES A L'ENCAN.

W. R. Metzler.

ANNONCE JUDICIAIRE.

In re Receveur de la "Cosmopolitan Bottling Co. Ltd." Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, 85,815 Division A.

Une installation pour mise en bouteilles et carbonisation, incluant "Twitchell Washington" carbonisateur, machine à tremper et à laver les bouteilles, 2 générateurs en cuivre, etc., 10 mulets, 2 chevaux, un lot de wagons, harnais, bouteilles environ 10,000 syphons, marchandises en magasin, comptes courants, clientèle, etc.

EN VERTU d'un ordre de vente, daté le 19 juin 1908 et signé par l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Division A, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, et à moi adressé, je procéderai de vendre à l'enchère publique, JEUDI, le 16 juillet 1908 à 11 heures a. m., sur les lieux 312 à 322 rue Sud Liberté, entre la rue Gravier et l'avenue Tulane tous les effets mobiliers appartenant à ladite Cosmopolitan Bottling Co. Ltd. comme suit:

1° Environ 10,000 syphons, un lot de bouteilles à pop, boites, caisses, etc., sur les lieux et en usage dans le commerce, machines, installations de bureau, clientèle, comptes courants, marchandises en magasin, etc., et en général tous les effets appartenant à ladite manufacture, n'incluant pas les trois lots suivants, et plus complètement décrite en l'inventaire enregistré dans le bureau de la compagnie.

2° Un Moteur Electrique B. C. et "starting box".

3° Chevaux, Mulets, Harnais.

4° Wagons.

Conditions—Comptant.

W. R. METZLER, Encanteur.

J. P. Sullivan, A. Landry, Avocats.
M. J. Carbajal, Receveur.
2 juil—2 3 12 15 16

Friedrichs & Redersheimer.

ANNONCE JUDICIAIRE.

UNE SPLENDIDE OCCASION

Pour acheter des Propriétés Foncières, très productives, bien situées, toujours de valeur et pouvant servir pour spéculation.

La bâtisse en briques commode à deux étages et mansarde, coin des rues Marais et St Louis.

La rangée de cottages de choix en briques Nos 418, 420 et 422 rue Marais, entre les rues Conti et St-Louis.

La rangée de cottages doubles productifs, en bois et couverts en ardoises, Nos 404, 406, 408, 410, 412 et 416 rue Marais, entre les rues Conti et St Louis, et la propriété inoccupée de valeur dans l'ilet borné par le Chemin du Bayou, les rues Colombus, Miro et Tonti.

Succession de John Eli Pierce.

No 68,025—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR FRIEDRICHS & REDERSHEIMER—G. G. Friedrichs, encanteur — Bureau No 532 rue Commune—MARDI, le 21 juillet 1908, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division C, signé le 3 juin 1908, dans l'affaire ci dessus intitulée, les propriétés foncières de valeur et désirables, à savoir—

No 1. Quatre certains lots de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Kerlerec (rue projetée), Tonti (aussi une rue projetée), Columbus et Miro, lesquels lots de terre sont désignés par les Nos 9, 10, 11 et 12, et mesurant chacun trente six pieds, deux pouces et une ligne de face à la rue Kerlerec sur cent soixante pieds six pouces de profondeur entre lignes égales et parallèles.

No 2. Un certain lot de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent situé dans le même district et ilet que la propriété dernièrement décrite, et le dit lot est désigné par le No 8, et mesurant trente six pieds deux pouces et une ligne de face à la rue Columbus sur cent soixante pieds, six pouces de profondeur entre lignes égales et parallèles.

No 3. Quatre certains lots de terre situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'ilet borné par les rues Kerlerec, Tonti, Chemin du Bayou et Miro. (Les rues Kerlerec et Tonti ne sont pas ouvertes.) et désignés par les Nos 5, 6, 7 et 8, et mesure comme suit: Trente six pieds deux pouces et une ligne chacun sur cent pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent. La profondeur des dits lots a été un peu changée par un échange entre Mme Ledoux et le défunt John E Pierce d'après un acte passé pardevant Chas T. Soniat, notaire.

No 4—Une certaine portion de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Marais, Conti, Tremé et St Louis. Ladite portion de terre est composée de parties des lots 11, 12 et 46, et mesurent vingt deux pieds, deux pouces et quatre lignes de face à la rue St Louis sur cent vingt huit pieds de profondeur, et faisant face à la rue Marais, et soixante dix pieds deux pouces sur la ligne courant parallèlement à la rue Tremé, de la vingt pieds huit pouces sur la ligne courant parallèlement de la rue St Louis vers la rue Tremé, et de la cinquante huit pieds six pouces et une ligne sur une autre ligne courant vers la rue Conti, et quarante deux pieds trois pouces de largeur dans le fond et façade sur une allée.

Les améliorations comprennent comme suit une bâtisse confortable en briques à deux étages et mansarde, environ cinq chambres ou plus, vestibules, galerie, etc., et les maisons contigües connues comme par les Nos 418, 420 et 422 rue Marais, 3 chambres, hangar, citerne, etc.

No 5. Un certain morceau ou portion de terre, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Marais, Conti, Tremé et St Louis. Ledit morceau ou portion de terre comprend des parties des lots désignés par les Nos 13, 14, 15, 16 et 17 et mesurant cent trois pieds, dix pouces et six lignes de face à la rue Marais sur une profondeur de cent six pieds, huit pouces, entre lignes parallèles, et cent quatre pieds et cinq lignes et demie de largeur dans le fond, ladite portion de terre fait face aussi sur une allée.

Les améliorations comprenant comme suit: Une rangée de cottage double en bois, couverte en ardoises, Nos 404, 406, 408, 410, 412, 414 rue Marais contenant environ 5 chambres pour chaque locataire. Citernes, hangars, cour, etc.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option des acquéreurs, et la balance en un ou en un ou deux ans, devant être représenté par billets qui devront être garantis par hypothèque et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue, les billets devant porter 7 0/0 d'intérêt par an, de la date de l'adjudication jusqu'au paiement; l'acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité et contraintes. Les acquéreurs devant assumer en plus de leur enchère les taxes de 1908, les frais de tout certificat qui doit être annexés aux actes de vente. Les primes d'assurances de la date de l'adjudication devant être payés par les acquéreurs et les loyers ne devant appartenir aux acquéreurs qu'après la signature des actes notariés de vente et faire un dépôt de dix pour cent comptant pour lier la vente. Les actes de vente pardevant Robert Legier, notaire aux frais des acquéreurs.

Dart & Kernan, avocats.
14 juin—14 21 28—juil 5 12 19 date.

E. A. ANDRIEU,

SUCCESSEUR DE

JULES ANDRIEU.

Propriétés Foncières,

Stocks et Bons,

802 RUE PERDIDO

Membre de la New Orleans Stock Exchange

P. O. Boite 113. Nouvelle Orléans, Lne.

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Joe Aunoch.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 86,388—Division A—Attendu que Adolfo Dugué, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Joe Aunoch, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—E. T. Florance, avocat.
8 juil—8 12 17

Succession de Margaret Reilly.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 86,590—Division A—Attendu que Annie Reilly a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Margaret Reilly, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Ph. J. Paterno, A. D. Piaggio, avocats.
8 juil—8 12 17

Succession de Andrew Mendes (ou Ferguson.)

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans — No 84 690 — Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte et tableau de distribution présentés par Adolfo Dugué, administrateur de cette succession, ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—E. T. Florance, avocat.
4 juil—4 8 13

Succession de Michel Zar.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 85,704—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en est ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte et tableau de distribution présenté par Laza Sokso, exécuteur testamentaire de cette succession, ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — J. Arthur Charbonnet, avocat.
4 juil—4 8 13

Succession de Mlle Mary E. Carey

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 86,385 - Division D — Attendu que John T. Carlin a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mary E. Carey, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier—Jas. E. Fisher, avocat.
7 juil—7 11 16

AVIS AUX CREANCIERS

John M. Fisher vs Consumers Oil and Refining Company Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans. No 86,330 — Division A — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par A. T. Monroe et E. K. Fisk, receveurs dans cette affaire, ne seront pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier—Eugène Parham, avocat.
10 juil—10 14 19

In re Enterprise Sash Factory

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 86,569—Division C—Attendu que Adolfo Dugué, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres de curateur dans l'affaire du Fond de la Enterprise Sash Factory, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier — Ernest T. Florance, avocat.
7 juil—7 11 16

QUI EST ST-PAUL, L'ENCANTEUR ?

Demandez-le à l'Abeille.
19mai—1an

VAPEURS.

LIGNE FRANÇAISE.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.

Ligne directe au Havre, Paris (France)

Partant tous les jeudis, à 10 h. A. M.
Du quai No 42, Rivière du Nord, pied de la rue Morton.

LA BRETAGNE, 16 juillet.
*LA PROVENCE, 23 juillet.
*LA TOURAINE, 30 juillet.
*LA SAVOIE, 6 août.
LA BRETAGNE, 13 août.
*LA LORRAINE, 20 août.

Agence générale, 19 rue State N. Y.
*Vapeurs à double hélices.

NOUVELLE-ORLEANS-HAVRE

LIGNE DIRECTE.

S. S. VIRGINIE, 15 août,

(Prend des passagers d'entrepont.)

Passage de Première Classe - - $80.00

Passage d'Entrepont - - - - - $37.00

FRANK J. ORFILA, Agent général du Sud, No 802 rue Commune, bâtisse Hennen.
1er mars—1an

60 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS &C.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. HANDBOOK on Patents sent free. Oldest agency for securing patents.

Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co. 361 Broadway, **New York**
Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.